
Hampshire Ethnic Minority & Traveller Achievement Service



La protection et le bien-être

Responsabilités des parents, des tuteurs et des gardiens



Que signifie 'protéger'?

La protection des enfants sert à s'assurer qu'ils ne souffrent pas d'abus ou de négligence. Cela signifie également qu'il faut s'assurer que les enfants ont tout ce dont ils ont besoin pour rester en bonne santé et qu'on les aide à avoir accès aux services de santé. Ce livret contient des informations destinées aux parents et aux tuteurs sur la manière de protéger leurs enfants.

Laisser les enfants seuls à la maison



Il n'y a pas d'âge légal à partir duquel les enfants peuvent rester seuls à la maison mais les parents pourraient être poursuivis en justice pour négligence si un enfant se trouve à risque de blessures ou de souffrance.

Il est conseillé de:

- ne pas laisser seuls à la maison les enfants de moins de 12 ans pendant une période prolongée car ils ont rarement une maturité suffisante pour faire face à une situation d'urgence;
- ne pas laisser seuls à la maison les enfants de moins de 16 ans pendant la nuit;
- ne jamais laisser seul à la maison un enfant qui ne se sent pas capable d'être seul quel que soit son âge;
- ne pas laisser un enfant de moins de 16 ans à la charge d'un autre enfant plus jeune que lui ou d'une personne dont les besoins de soutien sont importants.



Aider les enfants à rester en sécurité en ligne



Lorsqu'ils sont en ligne, les enfants et les jeunes peuvent apprendre des choses nouvelles, obtenir de l'aide pour leurs devoirs, s'exprimer de manière créative et faire des jeux ainsi que se connecter avec leurs amis et leur famille.

Il y a des risques mais, en comprenant et en discutant des dangers, vous pouvez contribuer à assurer la sécurité de votre enfant en ligne.

Vous pouvez trouver plus d'informations et de conseils sur la protection des enfants sur le site internet d'EMTAS:

<https://www.hants.gov.uk/educationandlearning/emas/safeguarding>.

Vous pouvez trouver des informations et des conseils supplémentaires sur <https://www.childnet.com/parents-and-carers>, y compris comment parler à votre enfant de la sécurité sur internet et comment configurer les paramètres parentaux pour assurer la sécurité de votre enfant en ligne.



Que font les enfants lorsqu'ils sont en ligne et sur les réseaux sociaux?

- Ils se connectent avec leurs amis et s'en font d'autres, ils naviguent sur internet pour s'informer, ils communiquent avec les autres et font des jeux.
- Ils font des recherches grâce aux moteurs de recherche comme Google.
- Ils créent, partagent et écrivent des commentaires ou 'like' des photos ou vidéos par l'intermédiaire des applications comme Musical.ly, Instagram et Snapchat
- Ils restent à jour avec les activités de leurs amis sur les réseaux sociaux comme par exemple Facebook, Twitter et Instagram.
- Ils font des vidéos en direct par l'intermédiaire de sites tels Facebook Live, Instagram et YouTube
- Ils communiquent avec les autres en utilisant le chat vocal et vidéo ou la messagerie instantanée. Cela peut avoir lieu sur les réseaux sociaux, par l'intermédiaire des applications de messagerie comme WhatsApp et dans certains types de jeux.
- Ils font des jeux par l'intermédiaire de sites internet, d'applications ou de consoles de jeux.

Quels sont les risques?



- Les enfants peuvent courir des risques à cause de leur propre conduite, par exemple, parce qu'ils partagent trop d'informations personnelles – leur nom, l'école à laquelle ils vont, même une photo qui pourrait être liée à une adresse.
- Les enfants peuvent être contactés par des harceleurs ou par des personnes qui cherchent à les abuser. Il est possible qu'un prédateur cherche à établir une relation avec un enfant afin qu'il puisse l'abuser sexuellement, l'exploiter ou le soumettre à la traite. Les enfants et les jeunes peuvent être exploités en ligne ou en face à face par un inconnu, parfois par un adulte qui se fait passer pour un autre enfant, ou par quelqu'un qu'ils connaissent.
- L'abus sexuel se produit lorsqu'un enfant ou un jeune est forcé ou incité à avoir des activités sexuelles. L'abus ou l'exploitation sexuelle peuvent se produire en ligne (par exemple, un enfant pourrait être forcé de créer, de regarder ou de partager des photos ou vidéos d'abus d'enfants ou de participer à des activités sexuelles lors de conversations en ligne).
- Harcèlement sur internet. Il s'agit de tout type d'intimidation qui se produit en ligne.
- Les enfants peuvent ne pas être conscients des coûts cachés et des publicités dans les applications, les jeux et les sites internet.
- Des contenus impropres pour leur âge et douteux peuvent être accessibles aux enfants. Ils peuvent également télécharger des logiciels néfastes tels que les virus ou chevaux de Troie qui peuvent endommager l'ordinateur ou entraîner le vol de toutes les informations contenues sur l'ordinateur.
- La pornographie est l'accès à un contenu inapproprié et/ou illégal à caractère sexuel.



- Sexting fait référence à une personne qui partage des photos ou des vidéos d'elle-même ou d'autres personnes, à caractère sexuelles, nues ou semi-nues ou qui envoie des messages sexuels. Il s'agit d'un abus en ligne si un enfant ou un jeune subit des pressions ou est contraint de créer ou d'envoyer ce type d'images; c'est à la fois néfaste à l'enfant qui apparaît sur les images et illégal pour quelqu'un de partager de telles images avec une tiers personne.
- Les jeux vidéo en ligne peuvent créer des opportunités de contacts indésirables de la part d'autres individus en ligne qui chercheraient à les harceler ou à les abuser.

Quels sont les signes possibles que tout ne va pas bien?

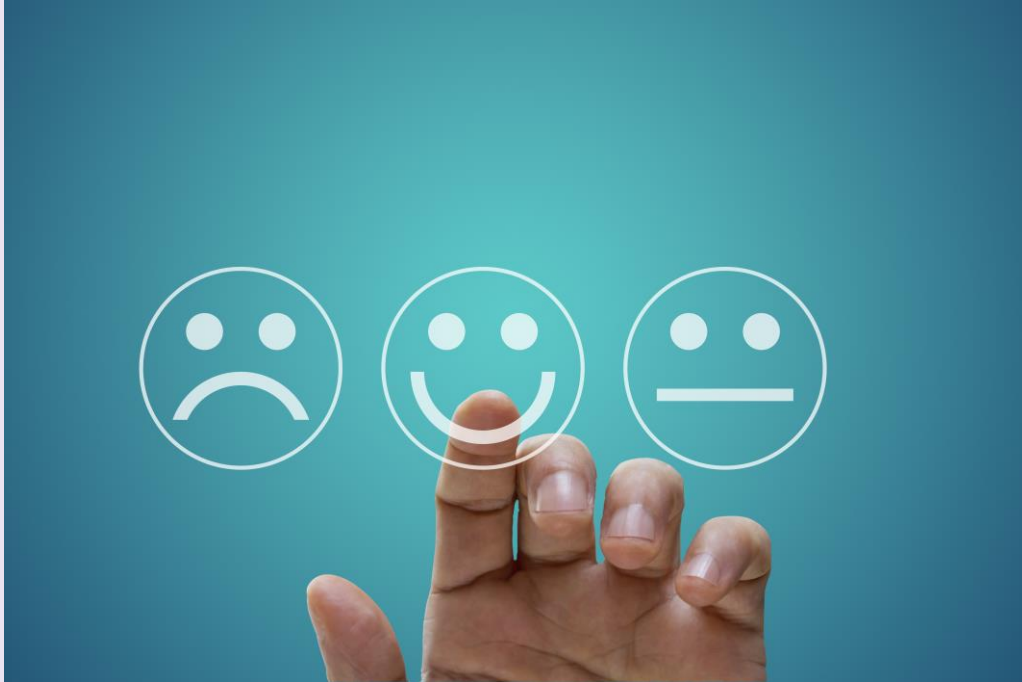


Votre enfant peut

- devenir distant et passer plus de temps que d'habitude sur ses appareils électroniques
- se réfugier dans le secret et ne pas révéler à qui il parle ou ce qu'il fait en ligne ou sur son téléphone portable
- se comporter différemment, par exemple, devenir anxieux ou agressif
- se désintéresser de toute autre activité
- avoir plein de nouveaux numéros de téléphone, textos ou adresses email sur ses appareils électroniques
- recevoir des cadeaux de la part de personnes qui ne sont pas, à votre connaissance, ses amis
- sortir d'avantage mais garder une certaine discrétion quant à l'endroit où il va et/ou quant à la personne qu'il rencontre
- dépenser de l'argent en ligne
- voler
- s'engager dans des affaires d'alcool ou de drogue.



Comment pouvez-vous contribuer à assurer la sécurité de votre enfant en ligne?



- Parlez régulièrement à votre enfant, de manière non accusatoire, de ce qu'il fait en ligne – des jeux auxquels il joue, des applications qu'il utilise. Si vous et votre enfant avez l'habitude de parler ensemble de ses activités en ligne, il sera plus en mesure de venir à vous s'il est inquiet au sujet de choses qui pourraient lui arriver en ligne plus tard.
- Encouragez votre enfant à protéger ses informations personnelles et à ne pas les partager avec des inconnus, apprenez à bloquer les fenêtres contextuelles (pop-ups) et les pourriels (spams), à désactiver, lorsque c'est possible, les achats intégrés sur les appareils électroniques et à utiliser une adresse email familiale lorsque vous remplissez des formulaires en ligne.
- Les enfants ne devraient pas avoir accès à l'internet dans leur chambre, mais uniquement dans les espaces familiaux où les parents peuvent surveiller ce qu'ils font.
- Configurez les contrôles parentaux.
- Vérifiez la classification par âge des applications auxquelles vos enfants veulent avoir accès. YouTube a une classification de 17+ ce qui veut dire que le contenu accessible sur YouTube pourrait ne pas convenir aux enfants de moins de 17 ans.
- Les utilisateurs de Facebook, Snapchat, Instagram et WhatsApp doivent être âgés d'au moins 12 ans.
- Signalez les conversations, messages, images et comportements inappropriés auprès du NSPCC au 0808 800 5000 ou à help@nspcc.org.uk

- Faites comprendre à votre enfant l'importance de dire immédiatement à un adulte de confiance si quelqu'un le harcèle ou le met mal à l'aise, ou si l'un de ses amis est victime d'un harcèlement en ligne.
- Il est important que les enfants se rendent compte de la fiabilité des informations sur internet et qu'ils sachent que ces informations ne sont pas toujours correctes et/ou pourraient être rédigées avec partialité.
- Parlez à votre enfant des amis en ligne et apprenez-lui que les nouveaux amis que l'on peut se faire en ligne ne sont peut-être pas ce qu'ils prétendent être. Assurez-vous que votre enfant sait qu'il ne doit **jamais** accepter de rencontrer physiquement et seul, un ami qu'il s'est fait en ligne.
- Signalez à la police si vous suspectez que votre enfant est victime d'un contact en ligne inapproprié ou d'une approche par une autre personne. S'il est victime d'harcèlement en ligne, vous pouvez contacter le 'Child Exploitation and Online Protection Centre' (www.ceop.police.uk)

**Si vous pensez qu'un enfant est en danger immédiat,
ne tardez pas d'appeler la police au 999.**

